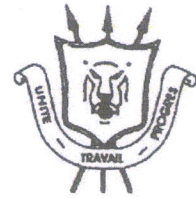


LE PRESIDENT

Bujumbura, le 30/12/2024

130/PAN/...../2024

CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA SESSION PARLEMENTAIRE ORDINAIRE DE DECEMBRE 2024, POUR LA PERIODE DU 30 DECEMBRE 2024 AU 13 JANVIER 2025

N°	JOUR ET DATE	ACTIVITES PROGRAMMEES
1.	Lundi, le 30/12/2024 ✓ Avant-midi (8h00) ✓ (9h30)	☞ Réunion du Bureau; ☞ Travaux en commissions; ☞ Réunion du Bureau élargi ; ☞ Travaux en commissions en continu.
2.	Mardi, le 31/12/2024 ✓ Avant-midi (9h00) ✓ Après-midi (15h00)	☞ Travaux en commissions; ☞ Travaux en commissions.
3.	Mercredi, le 01/01/2025	Jour férié : Célébration de la fête du Nouvel an
4.	Jeudi, le 02/01/2025 ✓ Avant-midi (9h00)	☞ Séance plénière ➤ Analyse et adoption du projet de calendrier des activités de la session parlementaire ordinaire de décembre 2024, pour la période du 30 décembre 2024 au 13 janvier 2025 ; ➤ Analyse et adoption des amendements du Sénat sur le «Projet de loi portant ratification par la République du Burundi du protocole portant amendement de la convention relative à l'aviation civile internationale, établi lors de la 39 ^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'Aviation Civile Internationale (OACI) à Montréal, le 6 octobre 2016 »; ☞ Saisine au fond des commissions permanentes: a. la commission permanente ayant les finances dans ses attributions est saisie au fond pour analyser le « Rapport de suivi de mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes par la commune de Gitega »;

		<p>b. la commission permanente ayant l'agriculture dans ses attributions est saisie au fond pour analyser le « Rapport de suivi de mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes par la commune de Giheta »;</p> <p>c. la commission permanente ayant les affaires sociales dans ses attributions est saisie au fond pour analyser :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) le « Rapport de suivi de mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes par la commune de Ndava »; 2) le « Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord sur l'exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques entre le Gouvernement de la République de Zambie et le Gouvernement de la République du Burundi, signé à Lusaka le 14 juin 2024 »; <p>d. la commission ayant l'éducation dans ses attributions est saisie au fond pour analyser :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) le « Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord général de coopération entre le Gouvernement de la République de Zambie et le Gouvernement de la République du Burundi, signé à Lusaka le 14 juin 2024 » ; 2) le « Projet de loi portant ratification de l'accord-cadre de coopération entre le Gouvernement de la République du Tchad et le Gouvernement de la République du Burundi »; <p>☞ Présentation d'un rapport de mission effectuée par l'honorable Côme MANIRAKIZA, du 18 au 25 octobre 2024 à Kampala, en République d'Ouganda ; (pendant 5 minutes)</p> <p>☞ Travaux en commissions.</p>
	✓ Après-midi (15h00)	

5.	Vendredi, le 03/01/2025 ✓ Avant-midi (9h00) ✓ Après-midi (15h00)	☞ Séance plénière Analyse et adoption du « Projet de loi régissant les Zones Economiques Spéciales au Burundi »; ☞ Sport.
6.	Lundi, le 06/01/2025 ✓ Avant-midi (9h00) ✓ Après-midi (15h00)	☞ Séance plénière Analyse et adoption du « Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de la convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs, signée à La Haye le 16 décembre 1970 »; ☞ Travaux en commissions.
7.	Mardi, le 07/01/2025 ✓ Avant-midi (9h00) ✓ Après-midi (15h00)	☞ Travaux en commissions; ☞ Travaux en commissions.
8.	Mercredi, le 08/01/2025 ✓ Avant-midi (9h00) Après-midi (15h00)	☞ Séance plénière Analyse et adoption du «Projet de loi portant ratification par la République du Burundi du Protocole de la Communauté Est Africaine sur les réseaux de technologies de l'information et de communication, signé le 23 août 2013 à Kigali »; ☞ Travaux en commissions.
9.	Jeudi, le 09/01/2025 ✓ Avant-midi (9h00)	☞ Séance plénière ➤ Présentation par: a. la commission permanente ayant les finances dans ses attributions du « Rapport de suivi de mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes par la commune de Gitega »; (pendant 15 minutes) b. la commission permanente ayant l'agriculture dans ses attributions du « Rapport de suivi de mise en œuvre des

		<p>recommandations de la Cour des comptes par la commune de Giheta »; (pendant 15 minutes)</p> <p>c. la commission permanente ayant les affaires sociales dans ses attributions du « Rapport de suivi de mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes par la commune de Ndava »; (pendant 15 minutes)</p> <p>➤ Questions orales avec débat adressées au ministre ayant l'intérieur dans ses attributions sur les trois rapports ci-haut mentionnés»;</p>
	<p>✓ Après-midi (15h00)</p>	☞ Travaux en commissions.
10.	<p>Vendredi, le 10/01/2025</p> <p>✓ Avant-midi (9h00)</p>	<p>☞ Séance plénière Analyse et adoption du « Projet de loi portant modification de la loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant organisation générale de l'administration publique » ;</p>
	<p>✓ Après-midi (15h00)</p>	☞ Sport.
11.	<p>Lundi, le 13/01/2025</p> <p>✓ Avant-midi (9h00)</p>	<p>☞ Réunion du Bureau ; ☞ Travaux en commissions ;</p>
	<p>✓ (11h00)</p>	<p>☞ Réunion du Bureau élargi ; ☞ Travaux en commissions en continu.</p>

**LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Hon. Abel GASHATSI

**LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE**

Très Hon. Gelase Daniel NDABIRABE

